



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

**Unité Restitutions / Produits transformés /  
Certificats**

12 rue Henri Rol Tanguy  
TSA 20002  
93555 MONTREUIL SOUS Bois Cedex

Montreuil, le 06 janvier 2012

Dossier suivi par :  
Virginie BOUVARD / Bernard BAGUET  
Tél : 01 73 30 30 80 / 20 11  
[virginie.bouvard@franceagrimer.fr](mailto:virginie.bouvard@franceagrimer.fr)  
[Bernard.baguet@franceagrimer.fr](mailto:Bernard.baguet@franceagrimer.fr)

**NOTE AUX OPERATEURS n°2 / 2012**

**THEME: PREUVE D'ARRIVEE A DESTINATION.**

**Objet: modèle de preuve d'arrivée à destination en TUNISIE.**

**Pièces jointes: 4:**

- un modèle de déclaration en détail de marchandises en douane (ou D.D.M.) (3 pages)
- un exemple de cachet douanier tunisien (1 page).

**Références réglementaires:**

Règlement (CE) n°1234/2007 du Conseil du 22 octobre 2007 portant organisation commune des marchés dans le secteur agricole et dispositions spécifiques en ce qui concerne certains produits de ce secteur,

Règlement (CE) n°612/2009 de la Commission du 07 juillet 2009 portant modalités communes d'application du régime des restitutions à l'exportation pour les produits agricoles.

**Rappels liminaires:**

Les modèles de documents douaniers d'importation peuvent à tout moment être modifiés selon l'évolution des procédures douanières dans les pays tiers concernés.

FranceAgriMer appelle l'attention des opérateurs sur le fait que les modèles présentés le sont à titre d'exemples sans constituer en l'état (notamment format, couleur, tampons, texture...) la preuve d'importation prévue à l'article 17 §1 point a) du règlement (CE) n°612/2009.

FranceAgriMer pourra être amenée à demander des documents complémentaires ou à mener des enquêtes auprès des services économiques français dans les pays tiers sur tous les documents qui lui sont fournis.

Ci-joint, le modèle de document douanier prouvant l'importation définitive des marchandises et l'acquittement des droits et taxes en territoire tunisien conformément à l'article 17 §1 point a) du règlement (CE) n°612/2009.

Il est intitulé «déclaration en détail de marchandises en douane» (ou D.D.M.).

Il comporte un recto-verso, avec des parties mentionnant la «liquidation détaillée des droits et taxes».

Il peut être accompagné d'une troisième page dite «Certificat de Liquidation».

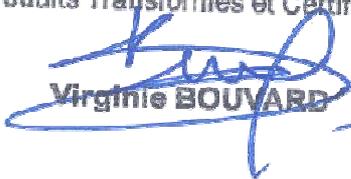
Cette D.D.M. doit être dûment remplie et visée par les douanes tunisiennes [cachet(s) et signature(s)], y compris ces zones de liquidation des droits et taxes.

La D.D.M. peut être produite en original, ou en copie certifiée conforme à l'original par les autorités douanières tunisiennes et/ou les consulats et ambassades des pays membres de l'Union Européenne.

Le modèle de document D.D.M. étant de type DAU, une traduction des cartouches 2, 8 et 31 (s'ils ne sont pas remplis dans une langue de l'Union Européenne), des mentions manuscrites et des cachets douaniers en langue arabe par un traducteur-interprète assermenté auprès d'une Cour d'Appel française sera également exigée.

Enfin, un modèle de cachet douanier tunisien a été joint (1 page) à titre d'exemple.

Pour le Directeur général et par délégation  
La Chef de l'Unité Restitutions,  
Produits Transformés et Certificats

  
Virginie BOUVARD





شهادة تصفية

CERTIFICAT DE LIQUIDATION

التوقيع والتمسيع SIGNATURE ET CADET

بالمكتب الرئيسي  
BUREAU DE DÉCLARATION

المكتب الرئيسي  
BUREAU FRONTIÈRE

نوع التصريح  
DÉCLARATION

التسجيل  
RÉFÉRENTIEL  
رقم  
N°

تاريخ إصدار الوثيقة  
DATE D'ÉMISSION DES

آخر أجل للرجوع أو الرد  
DATE LIMITE DES

16

CF

344545

20031224

المورد أو المصدر IMPORTATEUR-EXPORTATEUR

الواردات والرسوم المستحقة DROITS ET TAXES DUE

المبلغ المستحق  
MONTANT DUE

طريقة الدفع MODE DE PAYEMENT

رقم الائتمان  
N° DE CREDIT

أجل الدفع  
ECL. PAYEMENT

رقم الاستحقاق  
N° DE RECETTE

التعهد - ضمان ENGAGEMENT - G.

التعهد - ضمان ENGAGEMENT - G.

المبلغ المضمون  
MONTANT GARANTI

أجل الائتمان  
ECL. GARANCE SINGAL

التضامن  
GARANT

رقم التوثيق  
N° CONSIGNATION

المبلغ المضمون  
MONTANT GARANTI

أجل الائتمان  
ECL. GARANCE SINGAL

التضامن  
GARANT

رقم التوثيق  
N° CONSIGNATION

الضوابط الجديدة التي تخضع لها عملية الاستيراد أو التصدير

الشروط الخاصة بالرفع أو التوسيع

المفتش

التعرف على البضائع IDENTIFICATION DES COLIS

خط LIGNE	رقم الأمانة N° D'ESCALE	السنة ANNEE	رقم وثيقة النقل N° DU TITRE DE TRANSPORT	طريقة العبور RÉGIME NAVIG.	عدد البضائع Nbre DE COLIS	نوع وعلامات البضائع والتعريف الجمركي NATURE ET MARQUE DES COLIS ET DESIGNATION DES MARCHANDISES	مكان الصناعة LOCALISATION
-------------	----------------------------	----------------	---	-------------------------------	------------------------------	--	------------------------------

1	99999			0000	00848	V BOV DESOS CONG PB 23750 KG	
---	-------	--	--	------	-------	------------------------------	--

2	99999			0000	00877	V B DESOSSEES CONG PB23205	
---	-------	--	--	------	-------	----------------------------	--

ملاحظات OBSERVATIONS

